

CONSEIL DE QUARTIER MAISON BLANCHE - STE ANNE - WILSON
SEANCE PLENIERE
Mardi 7 juin 2016, 19h
Salle Rossini
RELEVE DE CONCLUSIONS

Animation : Laure Manesse

Points abordés :

- Point sur la rénovation de l'avenue de Serbie
- Retour sur la balade de quartier secteur Maison Blanche
- Devenir de la Maison de quartier Maison Blanche
- Expression publique

Laure Manesse, co-animatrice habitante, accueille les conseillers de quartier, le public et les intervenants, et présente les excuses de Tarik Mazouj, co-animateur élu, et des conseillers empêchés.

Point sur la rénovation de l'avenue Alexandre de Serbie

Par Valérie Beauvais, adjointe à la voirie, et Stéphane Humbert, Hervé Littière, Hervé Gorse, direction de la voirie

Valérie Beauvais rappelle la réunion publique de la veille sur la réhabilitation de l'avenue A. de Serbie à destination des habitants. Elle souligne que les crédits affectés à la voirie ont été doublés, 1/3 attribués au centre-ville et 2/3 aux quartiers.

Hervé Gorse présente les travaux de réaménagement

Cf diaporama

Les travaux, d'un coût total de 2 736 000 €, s'étaleront de début 2016 à fin 2017 et permettront :

- une répartition claire et lisible entre les différents modes de déplacements :
 - Diminution de la largeur de la chaussée de 6m à 5,50m ;
 - Maintien du stationnement longitudinal bilatéral 2m ;
 - Diminution de l'entraxe des alignements de tilleuls de 12m à 11,50m ;
 - Création d'une piste cyclable sur l'ensemble de l'axe.
- une circulation à double sens, en zone 30 ;
- une mise en place de matériaux qualitatifs : marquage des entrées charretières en pavés granit gris, trottoirs en enrobé / pavés en granit gris et chainettes de pavés ;
- la plantation de nouveaux arbres (Aulnes) avec des pieds d'arbres en résine poreuse grise
- l'installation de conteneurs à verre enterrés ;
- l'aménagement spécifique pour les carrefours sécurisés en plateau, avec des plantations vivaces fleuries basses ;
- à terme l'aménagement d'une placette / square sur la place A. de Serbie après le réaménagement complet de la voirie ;
- un stationnement public de 105 places + 5 places PMR (20 places en moins qu'actuellement).

Pour la placette, le traitement des trottoirs et de la partie centrale (engazonnement) sera réalisé en 2017. Ensuite une réflexion avec le conseil de quartier et les habitants pourrait être engagée sur les aménagements.

Echanges avec l'assemblée :

- les aulnes, replantés en nombre identique que les arbres actuels, ne poseront pas de problème racinaire pour les trottoirs
- la voie, en double sens avec maintien des priorités à droite, permettra de ralentir la vitesse des véhicules
- le stationnement en épis, pas toujours probant car empiétant sur le cheminement des piétons, avec le nez des voitures sur les trottoirs.

Valérie Beauvais rappelle que le Code de la route impose la manœuvre en marche arrière sur les places en épis par mesure de sécurité.

- la gestion des ordures ménagères par les bailleurs sociaux à améliorer : proposition que la Ville mène avec eux une réflexion sur les conteneurs enterrés. Sur la ZAC Bonne femme, le problème des ordures ménagères est prégnant, posant un réel problème de salubrité publique.

Valérie Beauvais souligne quelques réserves : le coût pour les bailleurs, la contrainte technique de la présence de réseaux souterrains, la nécessité de supprimer des places de stationnement, l'éventuelle mauvaise utilisation des conteneurs.

Les conseillers de quartier expriment leur satisfaction sur la réalisation de ces travaux tant attendus et se disent intéressés pour travailler sur le réaménagement, mais aussi sur le partage des espaces sur les placettes et le bien-vivre ensemble, réflexion à mener avec les riverains.

Retour sur la balade de quartier secteur Maison Blanche

Constats sur le terrain et échanges avec le public :

- Avenue du 18 Juin 1940, stationnement gênant : demande d'un plot blanc en plastique.
- Place du Souvenir : intrusion de véhicules sur la place, besoin de réaménagement pour en faire un espace vivant. La sécurisation de l'espace serait nécessaire avant d'envisager d'y installer une aire de jeu.
- Sollicitation pour l'aménagement de quelques places de parking sur le terrain à côté de l'actuelle crèche. Les parents souhaiteraient quelques arrêts-minute pour déposer et reprendre les enfants, arrêts pouvant être utilisés par les riverains le soir. Les emplacements réservés pour famille et femmes enceintes ne sont pas réalisables sur la voie publique.
- Demande de bancs près de la stèle pour permettre aux habitants de profiter d'une perspective sur la cathédrale de Reims.
- Sortie de voitures dangereuse, à côté de l'ancienne école maternelle Maison Blanche : proposition de la déplacer ou de faire une sortie à sens unique pour ne pas gêner la circulation qui est ingérable actuellement à cet endroit.
Valérie Beauvais indique que les sens uniques sur les parkings engendrent une augmentation de la vitesse.
- Boulevard du Chili : vitesse excessive, zone 30 non respectée, proposition d'un ralentisseur.
- Manque de visibilité pour les piétons en raison du conteneur à verre : proposition de repositionnement ;
- Rue de Rouen : vitesse excessive, les écoliers n'osent pas traverser la rue, proposition d'un passage pour les piétons.
- Avenue d'Épernay : les automobilistes ne s'arrêtent pas pour laisser passer les enfants au passage pour piétons, proposition de repositionner le passage pour piétons dans le prolongement du mail piétonnier et d'installer un feu au niveau du passage pour piétons.

La question du stationnement difficile dans le quartier pour les riverains, en raison de la présence de nombreux étudiants est réévoquée. La proposition de mener une réflexion avec les FAC et le CHU pour résoudre ce problème est faite. Le parking silo du CHU prévu pour le personnel, sous-utilisé car trop éloigné, pourrait être mis à la disposition des visiteurs contre 1 €.

Devenir de la Maison de quartier Maison Blanche

Par Mario Rossi, adjoint à la proximité ; Gabriel d'Elloy, président de l'AMQR et Anthony Hugot, chargé de mission auprès de la Maison de quartier.

Mario Rossi rappelle la réflexion menée par la Ville de Reims avec l'Association des Maisons de quartier, la Maison de quartier et son personnel, pour relocaliser les activités de la maison de quartier Maison Blanche qui doit fermer ses portes à l'automne 2017. La fermeture est due aux coûts exorbitants de remise aux normes (entre 5 et 7 M€).

La MQ Maison Blanche propose 3 types activités : l'accueil d'associations à rayonnement ville, des activités destinées à tous les habitants de la ville : ex . le squash, et les activités tournées vers les habitants du quartier.

La volonté du Maire et de la Ville est de garder des activités de proximité dans un quartier prioritaire Politique de la ville où vit une population plus fragile qu'ailleurs, quartier auquel les habitants sont attachés. Il y a nécessité de travailler sur la mobilité des habitants du quartier, sur l'isolement, personnes âgées et mères de famille seules, sur l'accompagnement des publics jeunes (soutien scolaire, réussite éducative), afin de répondre aux besoins de tous.

Gabriel d'Elloy rappelle les contraintes financières qui contraignent la Ville et l'Association des Maisons de quartier à envisager la fermeture de la maison de quartier Maison Blanche dont le coût de rénovation serait exorbitant, alors même que beaucoup d'autres maisons de quartier ont aussi des locaux en mauvais état et hors normes. Certains appartiennent aux bailleurs sociaux qui ne veulent plus les entretenir (ex : Espace Claudel). Dans l'arbitrage budgétaire, il faut prendre en compte aussi les autres sites dont la reconstruction est à ce jour engagée ou envisagée : Epinettes, Watteau/Pays de France et Châtillons. La préoccupation est de prévoir des équipements et locaux à taille humaine pour reloger les activités, pour organiser de petites manifestations, en limitant les déplacements pour les familles en grande précarité. Cette réflexion est menée avec tous les acteurs du quartier. L'Atalante offrait une bonne jauge, modulable, alors que la salle Rossini est souvent trop grande pour certaines manifestations. Pour le moment, certaines activités de Maison Blanche sont déjà relogées. Utiliser des anciens locaux scolaires inoccupés en place et lieu de la maison de quartier est une réflexion en cours.

Anthony Hugot précise qu'il pilote à la fois une des plus récentes structures, Louise Michel, et la plus ancienne, Maison Blanche. Sur ce quartier, il s'efforce de rencontrer tous les acteurs, d'identifier les familles, d'exercer une veille sur la paupérisation de certaines d'entre elles, d'être en contact avec la jeunes (10/30 ans), de communiquer avec les établissements scolaires et les commerçants qui offrent des services de proximité et du lien social, et dont l'activité est en partie liée à celle de la Maison de quartier, à ce qu'ils en disent eux-mêmes.

Le quartier est un territoire qui demande à vivre. Cet été, des démarches de proximité et un arpentage pour attirer les habitants à la maison de quartier seront organisés et en septembre, un jeu rallye sera mis en place avec l'objectif de recenser les attentes.

Un comité de coordination est en cours de montage et le projet qui sera élaboré en 2017, couvrira la période 2018/2022. Le Conseil de quartier pourra y être associé.

Echanges avec l'assemblée :

- La question de la proximité ou de l'ouverture aux habitants d'autres quartiers avec des activités plus attractives.

Mario Rossi souligne qu'il ne faut pas s'enfermer, mais envisager une structure à taille humaine répondant aux besoins des habitants

- Le coût de destruction/reconstruction, de mise aux normes de nouveaux locaux pour les associations et leurs activités ?

Mario Rossi : le coût d'une destruction non chiffré à ce jour serait sans commune mesure avec celui d'une rénovation. En attendant, les locaux ne devront pas rester vides, sinon ils seront squattés et se détérioreront davantage. Des nouveaux locaux sont peut-être à trouver sur ce quartier dont le bailleur est Reims Habitat.

- La nécessité de rester vigilant sur la fréquentation des commerces, notamment avec la réhabilitation de la place Mozart en cours. L'arrivée de nouveaux commerçants compensera, pour les habitants, la fermeture du Lidl. Des lieux de rencontres et de convivialité comme un bistrot ou un restaurant seraient les bienvenus également.

Laure Manesse remercie l'assemblée pour le débat riche et dynamique.

Début de réunion : 19h10	Fin de réunion : 20h50	Durée : 1h40
--------------------------	------------------------	--------------

Liste des participants

PRESENCES - Conseil de quartier (10)	
<u>Conseil de quartier</u> MANESSE Laure, co-animatrice habitante PICOT Marie-Thérèse, Conseillère Départementale BERTOT Lydia BLONDEAU Agnès BONDZA Christian d'ELLOY Gabriel MAQUIN Michèle MITTELETTE Françoise PINTO Léa, Comité de Lutte Antifasciste SCHIRMANN Daniel	<u>Elue</u> BEAUVAIS Valérie DOUAH Touria ROSSI Mario SIMONET Marie-Thérèse <u>Service démocratie locale</u> DEVAULT Nathalie JACQUET Sophie
<u>Excusé-e-s</u> : MAZOUJ Tarik, Coanimateur élu, BERNIER Marie-José, LEBOURCQ Elodie, ROUX Michèle, SAINT-JEAN Annie, SEKOURI Yanis	